

16 décembre 2010



Compte Rendu du Comité de pilotage

Opération de mise en tourisme
du patrimoine culturel du Pays

Compte Rendu du Comité de pilotage du 16/10/2010

Lieu : Salle polyvalente de la Mure Argens

Sous la Présidence de : Bernard MOLLING, Vice Président du Comité de Pays délégué au Projet

Opération : mise en tourisme du patrimoine culturel du Pays

Présents :

NOM Prénom	représentant
BLUA Christian	CCPE
BONNET Pierre	CCHVVA
CHABAUD Jean Louis	CCMV – Maire de Barrême
CHAILLAN Claude	La Mure Argens – Adjoint au Maire
DA SILVA Serge	Conseil de Développement
DUBOEUF Thomas	PAYS A3V – Chef de projet
GAUTHIER Lucien	CCPE
GUILLERMAIN Pascal	Région PACA - Service de l'Inventaire du Patrimoine
LAFUMAS Anne	Association Art et Culture Fabri de Peiresc – Responsable administrative
MOLLING Bernard	PAYS A3V – Délégué au Projet
PRATO Serge	CCMV - Président
ROUX Laurent	CCHVVA
SUBIAS Jérémie	CCMV – Chargé de mission

Excusés :

NOM Prénom	représentant
AUSSEL Jean	CC Teillon
BONNAFOUX Pascale	CG 04 – Chef du Service Territoires Europe
BOUCHET Sandrine	CCHVVA - Directrice
BOUCHEZ Marie	Région PACA – Elue référente
BRAILLARD Marie Christine	Conservation Départementale - Conservatrice
CAVIGLIA Jérôme	Atémia SARL- Gérant
GROSSMITH Juliette	PAYS A3V - Directrice
KAGENAAR Lydia	CCTDL
LAMOUREUX Stéphanie	CG 04 – Chef du Service tourisme
LAUTARD Yvan	CCTDL
MAZZOLI Jean	CCTDL – Président
SAUVAN Gilbert	PAYS A3V - Président
ULRICH Alexis	REGION PACA – Technicien référent

Bernard Molling remercie les participants et présente l'ordre du jour de ce premier Comité de pilotage :

- 1) Rappel des grandes étapes du projet et son actualité
- 2) Validation de la méthodologie
- 3) Validation des échéanciers
- 4) Proposition d'une mission de stage
- 5) Premiers éléments relatifs au programme architectural

➤ **RAPPEL DES DIFFERENTES COMPOSANTES DU PROJET :**

4 « espaces découverte » ont pour ambition de valoriser les liens existants entre l'homme et son environnement au travers de couples thématiques valorisant patrimoine industriel et patrimoine agricole.

Ils sont tous situés à proximité immédiate de gares sur la ligne des Chemins de Fer de Provence qui constitue le trait d'union du projet.

✓ **La distillerie de Barrême**

Le site appartient à la commune de Barrême et sera mis à disposition, par convention, de la Communauté de communes du Moyen Verdon qui réalisera les investissements liés à la réhabilitation puis à la muséographie.



✓ **La minoterie de la Mure Argens**



Le site appartient depuis peu à la Commune de La Mure Argens, il sera également mis à disposition de la Communauté de communes pour réalisation des investissements.

✓ Le buffet ou le hangar de la Gare de Thorame Haute



Ce site est stratégique en entrée du Val d'Allos et ouvre vers le secteur d'Annot / Entrevaux grâce au train.

La réhabilitation sera assurée par la Région PACA propriétaire du bâtiment. Cette opération a été inscrite dans son programme de travaux.

Une fois réhabilité, le bâtiment sera, par convention, mis à disposition de la Communauté de communes du Haut Verdon Val d'Allos.

Une petite délégation du Comité de Pays rencontrera demain Monsieur PETIT, Vice Président du Conseil Régional, délégué à la Ligne des Chemins de Fer de Provence. L'objectif de cette rencontre est de poursuivre le partenariat engagé avec le Conseil Régional concernant l'avenir de ce site et de déterminer l'emplacement définitif du futur espace de découverte (Buffet de la Gare ou Halle marchandise).



Concernant la Halle marchandise, Monsieur Laurent Roux explique que si le fret se développe dans les années à venir, cet espace pourra retrouver son utilisation d'origine. Bernard Molling souhaite que la question des conflits d'usage potentiel de cet espace soit étudiée et anticipée avec le Service régional des Chemins de Fer de Provence. Il rappelle cependant que cet espace de 300 m² de plein pied se prête beaucoup mieux à une valorisation muséographique que le buffet de la gare, beaucoup plus petit (110 m²), exigu et composé de petits espaces, sur deux niveaux particulièrement difficiles à mettre aux normes ERP.

✓ Les moulins d'Entrevaux



Le moulin à farine (propriété de la commune) est constitué de trois salles : une salle voûtée sans machinerie et deux salles avec toute la machinerie en très bon état.

Le moulin à huile communal est un bâtiment plus récent, toujours utilisé par un syndicat oléicole.



Le troisième moulin est une propriété privée sur lequel la commune porte un projet d'acquisition. Le bâtiment est très dégradé mais représente, de par son ancienneté, le plus fort

intérêt patrimonial du site.

✓ Les pôles économiques sont la valeur ajoutée économique du projet

De nombreux produits touristiques seront mis en place, de la demi-journée à plusieurs jours, partout sur le territoire :

- Animations, visites guidées, sorties en montagne commentées
- Stages d'acquisition de savoir-faire
- Produits touristiques complets (visites des espaces muséographiques, repas local, visites, stages, hébergement, transport...)

✓ La gouvernance du projet

Le portage technique de l'opération est assuré par le Comité de Pays Asses, Verdon, Vaire, Var, par l'intermédiaire d'un chef de projet et sous la responsabilité d'un élu délégué au projet. Ils auront en charge le pilotage technique du projet. L'association sera maître d'ouvrage des actions de prestations intellectuelles :

- Animation de l'opération
- Etudes muséographiques
- Création de l'identité visuelle
- Etude juridique de fonctionnement des sites
- Mise en œuvre du plan communication
- Construction des produits touristiques

Le portage administratif, juridique et financier de l'opération sera assuré par la Communauté de communes du Moyen-Verdon. Elle sera maître d'ouvrage des actions d'investissements matériels pour elle-même, et par convention dans le cadre d'une entente intercommunale, pour les autres EPCI du Pays.

Un comité de pilotage de l'opération est mis en place sous la responsabilité du Comité de Pays Asses, Verdon, Vaire, Var. Il réunit les représentants de l'entente intercommunale, de l'association Art et Culture Fabri de Peiresc, des Communes supports d'un espace découverte, de la Région, de la Préfecture, du Département et de Véolia transport (délégataire de la ligne des CP). Un Comité technique pourra également être sollicité en fonction des besoins, il réunira les Offices du tourisme, les socioprofessionnels associés, les techniciens des structures intercommunales, le PNR du Verdon, l'ADT 04, le service tourisme du Conseil Général et la centrale de réservation.

➤ **LES PRINCIPALES AVANCEES DU PROJET DEPUIS 2009 :**

1) Renégociation des enveloppes budgétaires :

✓ <u>Les actions hors programme :</u>	
Acquisition de la minoterie :	228 000 €
- Commune de la Mure Argens	
Réhabilitation de la minoterie :	788 000 €
- CCMV	
Étude technique de faisabilité :	36 000 €
- CCMV	
Total :	1 016 000 € HT

✓ Les actions du programme :

Ressources humaines : 3 ans d'animation + ingénierie (AMO muséo ; étude juridique)

– **171 000 € TTC** et pour 2011 :

- Tranche 1 : animation 2011 + AMO + étude juridique **64 000 €**
- Étude sur Entrevaux **15 000 €**

Communication : identité visuelle + site Internet + couverture médiatique + signalétique

– **80 000 € TTC** et pour 2011 :

- Tranche 1 : création d'une identité visuelle **6 500 €**

Muséographie : investissement dans les sites

– **324 000 € HT**

Investissement matériel : rénovation de la distillerie

– **99 700 € HT et pour 2011 :**

- Tranches 1 et 2 : rénovation distillerie **99 700 €**

Total : 689 625 € et pour 2011 :

185 200 € soit 27 %

Toutes les actions ont été négociées sur le principe, avec les financeurs, à hauteur de 80 % de cofinancement environ. Cependant, seules les actions programmées en 2011 ont été attribuées. Les autres actions devront faire l'objet de dépôt de demandes de subventions annuelles.

2) Mise en place d'une entente intercommunale

Toutes les Communauté de communes ont délibéré favorablement la mise en place de l'Entente Intercommunale et ont désigné leurs trois représentants.

3) Acquisition de la minoterie par la commune de la Mure Argens

4) Recrutement de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage muséographique

Le marché a été confié à la société Atémia sous maîtrise d'ouvrage Comité de Pays.

5) Recrutement de la maîtrise d'œuvre architecturale

Le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des sites de la Minoterie et de la Distillerie a été confié à l'architecte DONJERKOVIC sous maîtrise d'ouvrage Communauté de communes du Moyen Verdon. Un état des lieux architectural des deux sites avec les premières hypothèses de travail vient d'être remis aujourd'hui aux élus de la CCMV membre du Comité de suivi des travaux.

➤ **LES OBJECTIFS DU PROGRAMME MUSEOGRAPHIQUE PAR ANNEE**

Année 2011: Rédaction des Programmes Scientifiques et Culturels pour l'ensemble des sites et lancement des études préalables.

Année 2012: Élaboration des expographies et rédaction des contenus, lancement de la consultation des entreprises et construction des produits touristiques.

Année 2013: Réalisation des travaux, finalisation des produits et ouverture des sites au public.

➤ **PRESENTATION DE LA METHODOLOGIE POUR L'ANNEE 2011 :**

L'année 2011 est principalement consacrée à la rédaction des Programmes Scientifiques et Culturels (PSC) pour l'ensemble des sites.

Le PSC est un document d'orientation visant à définir le pourquoi, le pour qui et le comment d'un espace scénographique. Il s'agit d'un élément essentiel pour définir une politique d'établissement, nécessaire lors de la création d'un espace. De forme assez variée, le PSC est établi le plus généralement pour une durée déterminée, fixe des objectifs évaluables, élabore une programmation culturelle ainsi que des grands principes pédagogiques, thématiques et scénographiques.

Sur la base d'un questionnement des pré-projets établis lors de la construction de notre candidature à l'appel à projet FEDER, notre objectif pour l'année 2011 sera d'aboutir à un document cadre pour 5 ans qui présentera essentiellement :

- une définition précise des thèmes abordés par site,
- une programmation scénographique détaillée, en lien avec l'architecture et le thème de chaque lieu.

Des réflexions inter – PSC devront également être menées pour assurer une bonne harmonie entre les sites :

- une véritable politique d'accueil des publics,
- des principes de médiation et de scénographie,
- des programmes culturels inter-sites.

La méthodologie proposée au Comité de pilotage pour l'année 2011 est schématisée ci-dessous. On retiendra les grands principes suivants :

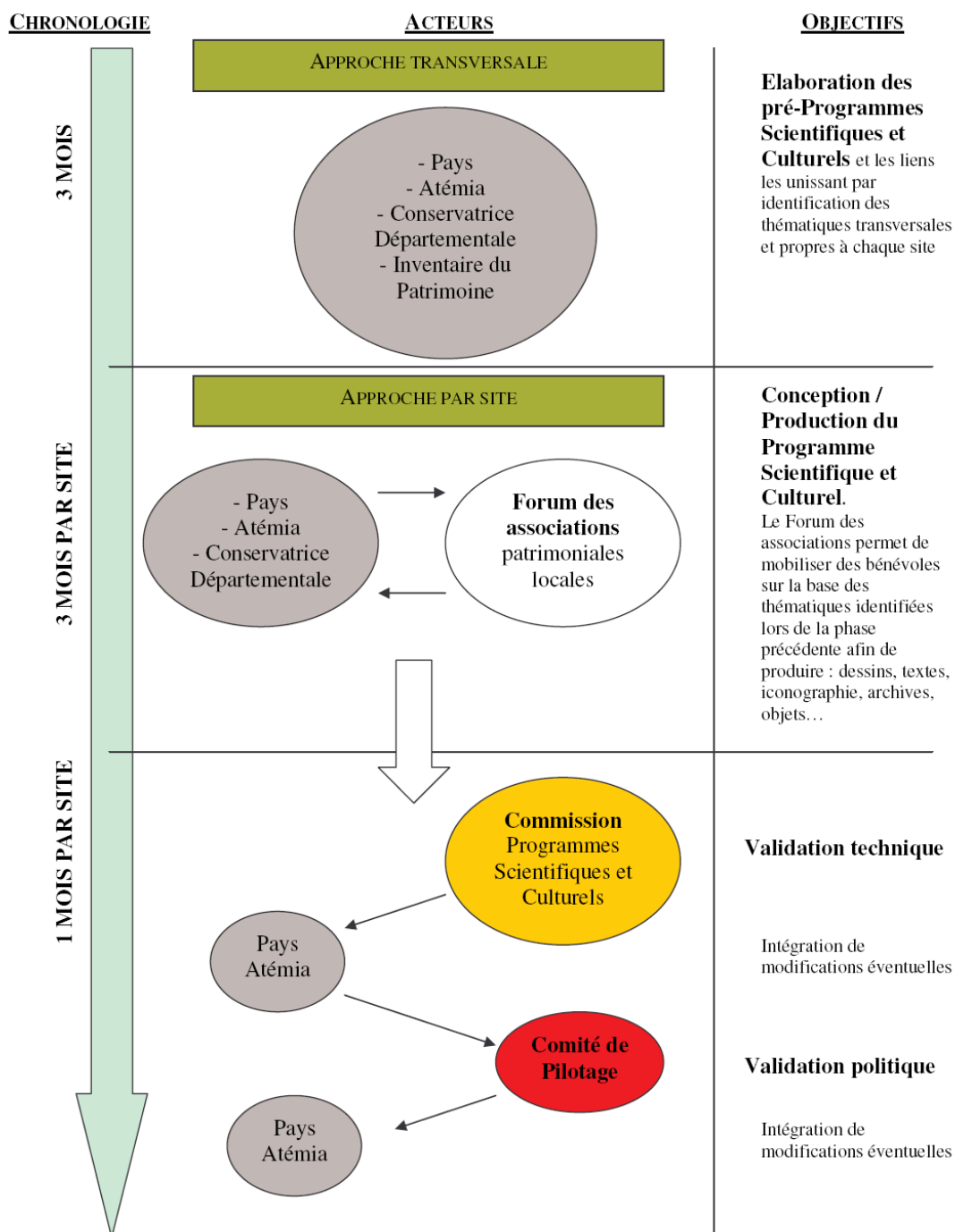
- D'abord une approche transversale et technique uniquement pendant 3 mois sur tous les sites. L'objectif est d'identifier avec les partenaires référents (la Conservatrice départementale, l'assistance à maîtrise d'ouvrage muséographique et le service régional de l'Inventaire Général du Patrimoine, Art et Culture Fabri de Peiresc...) les thématiques structurantes, transversales ou propres à chaque site, ainsi que les liens les unissant. Cette base permettra l'élaboration de pré programmes scientifiques et culturels.
- La seconde étape est une approche par site, d'une durée souhaitée de trois mois pour chaque site. L'objectif de celle-ci est de produire et rédiger le programme scientifique et culturel de manière définitive. Lors de cette étape, les bénévoles des associations patrimoniales locales seront sollicités pour apporter leurs connaissances et le fruit de leurs recherches dans la production de textes, dessins, iconographies archives et objets

sur la base des thématiques identifiées lors de l'approche transversale. La mobilisation des bénévoles sur ces thématiques se fera grâce à l'organisation d'une grande manifestation appelée « Forum des associations ». Cette manifestation permettra de :

- présenter le projet à tous les membres d'associations patrimoniales locales,
 - d'exposer les thématiques composant l'ossature des programmes scientifiques et culturels,
 - de recenser les bénévoles souhaitant travailler sur le projet,
 - d'élaborer ensemble la méthodologie de ce travail collaboratif
- Une fois les PSC établis, ils seront présentés pour chaque site et pour validation technique à une Commission composée de techniciens partenaires et de représentants d'associations patrimoniales locales. Les remarques formulées par cette Commission seront intégrées au projet dans un délai d'un mois.
 - Les PSC validés techniquement seront ensuite présentés au Comité de pilotage pour une validation politique.

Pour qu'aucune personne ressource potentielle ou association ne soit écartée des travaux de construction des PSC, Bernard Molling propose que la liste des personnes et associations qui seront invitées au Forum des Associations soit envoyée, en amont, à toutes les Communautés de communes pour validation ou complément.

METHODOLOGIE D'ELABORATION DES PROGRAMMES SCIENTIFIQUES ET CULTURELS



➤ Les études préalables

En 2011, le démarrage de toutes les études préalables est programmé :

Étude d’opportunité de valorisation du site des moulins d’Entrevaux

- Évaluer la pertinence d’intégrer ce site au projet et aboutir au même niveau de définition que pour les 3 autres sites.

Étude juridique et économique de fonctionnement des sites

- Préciser les éléments financiers esquissés lors du dossier de candidature et élucider la question juridique du mode de gestion des différents sites en phase de fonctionnement.

Étude relative à l’identité visuelle du projet

- Faire concevoir et réaliser une charte graphique commune à tous les versants du projet : élaboration d’un nom, d’un logo etc.

➤ PRESENTATION DES ECHEANCIERS 2011

Mois	Travail technique	Validation technique	Validation politique	
1	Lancement animation Lancement étude sur les moulins			Approche transversale
2	Accueil stagiaire			
3	Lancement étude juridique et économique Et identité visuelle		Rendu phase 1 étude moulins	
5	Organisation d’un Comité technique Organisation d’un forum des associations	Commission PSC : Distillerie	Rendu final étude moulins	Approche par site
6			COFIL : Validation projet Distillerie Entente Intercommunale : Rendu étude juridique et économique	
9		Commission PSC : Minoterie		
10		Commission PSC : Gare Thorame	COFIL : Validation projet Minoterie Rendu étude identité visuelle	
12		Commission PSC : liens entre sites	COFIL : Validation de tous les PSC	

Cet échéancier a été validé par la maîtrise d’œuvre en charge de la réhabilitation des sites de la minoterie et de la distillerie. Il sera présenté demain pour validation au Vice Président du Conseil Régional en charge de la ligne des Chemin de Fer de Provence, Monsieur PETIT, afin d’intégrer les échéances de la Région PACA concernant le programme de travaux de réhabilitation sur le site de la Gare de Thorame Haute.

Afin d’éviter de solliciter les associations trop tardivement (Forum prévu en mai), il est proposé qu’un dossier de présentation du projet soit constitué à leur intention et leur soit envoyé dès le début de la mission précisant les coordonnées du Chef de projet.

➤ LES MISSIONS DE STAGE 2011

Le budget d'animation prévoit 6 mois de stage durant les trois prochaines années. Concernant l'année 2011, Anaïs RAZET rejoindra l'équipe technique de début février à fin juillet. Elle est titulaire d'un master 2 de Valorisation du Patrimoine et d'Aménagement Territorial à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoge.

Les missions qui pourraient lui être confiées et proposées au Comité de pilotage sont les suivantes :

- recherches sur les procédés de fabrication de la distillerie et de la minoterie avec iconographie et archives
- organisation d'un forum des associations
- Participation aux différentes missions : suivi de l'étude sur les moulins d'Entrevaux, suivi des travaux des différentes commissions, élaboration des PSC...

Cette proposition permettra à la stagiaire de découvrir le projet par un volet recherche et un volet animation. Le volet recherche sera axé sur les informations prioritaires souhaitées par la maîtrise d'œuvre pour réaliser son projet de valorisation architectural et son programme de travaux sur les sites de la distillerie et de la minoterie. Dans le cadre de cette recherche, la première tâche de la stagiaire sera de rencontrer le Service Régional de l'Inventaire du Patrimoine qui possède beaucoup de contenu sur ces sites industriels. Le dernier aspect de sa mission qui consistera à assister le Chef de projet, lui permettra de donner du sens à ses missions en les resituant dans un contexte global d'une opération menée pendant 3 ans.